

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.  
Il est recommandé d'utiliser l'outil de saisie et de télétransmission des procès-verbaux  
d'élection sur le site [elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://elections-professionnelles.travail.gouv.fr)

**A L'ISSUE DE  
L'ÉLECTION,  
L'EMPLOYEUR  
DOIT TRANSMETTRE :**

(dans les 15 jours) :

**1** exemplaire du  
procès-verbal d'élection au  
centre de traitement des  
élections professionnelles à  
l'adresse suivante :

CTEP  
TSA 79104  
76934 ROUEN CEDEX 9

(dans les meilleurs délais) :

**1** copie du procès-  
verbal d'élection à chaque  
syndicat ayant présenté  
une liste de candidats et/  
ou ayant participé à la  
négociation du protocole  
d'accord pré-électoral

<p><b>I</b> ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>SIRET de l'établissement : _____</p> <p>Raison sociale : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code postal : _____ Ville : _____</p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : _____ <b>Mention indispensable</b></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <i>Liste à compléter au verso cadre III</i></p> <p style="text-align: center;"><b>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL</b></p> <p>Durée du mandat des élus : _____ années ou bien _____ mois (si élection partielle)</p> <p>Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : _____</p> <p>S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;">(suite au verso, cadres IX et X)</p> <p style="text-align: center;"><b>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE</b></p> <p>Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : _____</p> <p>SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : _____</p>	<p><b>II</b> COLLÈGE CONCERNÉ</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <b>Ne cocher qu'une case</b></p> <p><b>Collège unique</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>1<sup>er</sup> collège</b> : ouvriers, employés <input type="checkbox"/></p> <p><b>2<sup>ème</sup> collège</b> : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p><b>3<sup>ème</sup> collège</b> : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p><b>Autre collège</b> <input type="checkbox"/></p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</p> <p><b>Ouvriers</b> <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Employés</b> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Techniciens</b> <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Agents de maîtrise</b> <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Ingénieurs</b> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Cadres</b> <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Autres</b> : _____ 7 <input type="checkbox"/> (préciser) _____ _____</p> <p style="text-align: right;"><i>Ex : journalistes, pilotes...</i></p> </td> </tr> </table>	<p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <b>Ne cocher qu'une case</b></p> <p><b>Collège unique</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>1<sup>er</sup> collège</b> : ouvriers, employés <input type="checkbox"/></p> <p><b>2<sup>ème</sup> collège</b> : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p><b>3<sup>ème</sup> collège</b> : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p><b>Autre collège</b> <input type="checkbox"/></p>	<p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</p> <p><b>Ouvriers</b> <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Employés</b> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Techniciens</b> <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Agents de maîtrise</b> <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Ingénieurs</b> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Cadres</b> <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Autres</b> : _____ 7 <input type="checkbox"/> (préciser) _____ _____</p> <p style="text-align: right;"><i>Ex : journalistes, pilotes...</i></p>
<p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <b>Ne cocher qu'une case</b></p> <p><b>Collège unique</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>1<sup>er</sup> collège</b> : ouvriers, employés <input type="checkbox"/></p> <p><b>2<sup>ème</sup> collège</b> : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p><b>3<sup>ème</sup> collège</b> : ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p><b>Autre collège</b> <input type="checkbox"/></p>	<p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</p> <p><b>Ouvriers</b> <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Employés</b> <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Techniciens</b> <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Agents de maîtrise</b> <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Ingénieurs</b> <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Cadres</b> <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/></p> <p><b>Autres</b> : _____ 7 <input type="checkbox"/> (préciser) _____ _____</p> <p style="text-align: right;"><i>Ex : journalistes, pilotes...</i></p>		

<b>III</b> RÉSULTATS DU 1 <sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS (SUPPLÉANTS)			
<p>Date du 1<sup>er</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : _____</p> <p>Horaire d'ouverture du scrutin : _____ Horaire de clôture du scrutin : _____</p> <p>Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/></p> <p>A. Nombre d'électeurs inscrits <b>A = _____</b></p> <p>B. Nombre de votants <b>B = _____</b></p> <p>C. Bulletins blancs ou nuls <b>C = _____</b></p> <p>D. Suffrages valablement exprimés (B - C) <b>D = _____</b></p>	<p>Le quorum a-t-il été atteint ?</p> <p style="text-align: center;"><b>QUORUM = E = <math>\frac{A}{2} = \frac{\quad}{2} = \quad</math></b></p> <p><input type="checkbox"/> Non si <b>D</b> est inférieur à <b>E</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui si <b>D</b> est supérieur ou égal à <b>E</b></p>	<p>Nombre de listes présentées au premier tour : <b>L = _____</b></p> <p>Nombre de sièges à pourvoir pour le collège : <b>P = _____</b></p> <p>Quotient électoral (2 décimales) :</p> <p style="text-align: center;"><b>G = <math>\frac{D}{P} = \frac{\quad}{\quad} = \quad</math></b></p>	

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.	Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint								
	Sexe	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valablement recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste <b>T</b>	Nombre de candidats présentés par chaque liste <b>N</b>	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K+1}{V}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue»	Nombre d'élus par liste
	H ou F	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1 <sup>er</sup> siège 9	2 <sup>ème</sup> siège 10	3 <sup>ème</sup> siège 11	12	13
1														

<b>IV</b> Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1 <sup>er</sup> tour :	
Nom et prénom	Signature

<b>V</b> Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1 <sup>er</sup> tour, indiquez pour chacune :			
Nom de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)



## Notice relative au remplissage des PV des élections professionnelles

### 7 RAPPELS IMPORTANTS POUR BIEN REMPLIR VOTRE FORMULAIRE

Les procès-verbaux des élections contribuent au calcul de l'audience syndicale, au niveau de l'entreprise, de la convention collective de branche et au niveau national interprofessionnel.

Afin qu'il soit correctement pris en compte, un procès-verbal est établi pour chaque collège.

Par ailleurs, les points suivants appellent une attention particulière :

- 1** A l'issue des élections, transmettez dans les 15 jours :
- 1 exemplaire du procès-verbal au centre de traitement du ministère chargé du travail (le CTEP)
  - 1 copie du procès-verbal à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral.

Si un 2<sup>ème</sup> tour d'élection a lieu, attendez la fin de ce 2<sup>ème</sup> tour pour transmettre vos procès-verbaux.

Rappel, l'adresse du CTEP :

**CTEP  
TSA 79104  
76934 ROUEN CEDEX 9**

- 2** Renseignez toujours le numéro de SIRET de l'établissement où s'est déroulée l'élection dans le cadre **(I)** et les autres SIRET dans le cadre **(VIII)** si d'autres établissements sont concernés par l'élection.

- 3** L'IDCC doit être impérativement renseigné dans le cadre **(I)**. Ce code à 4 chiffres (ex : 1234) définit :

- Par principe, la convention collective de branche appliquée à l'établissement ou à l'entreprise,
- A défaut, la convention d'entreprise ou le statut de l'entreprise.

En cas de doute, consultez le site [elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://elections-professionnelles.travail.gouv.fr) rubrique 'Aide à la saisie'.

Si plusieurs IDCC s'appliquent à l'établissement, l'IDCC majoritaire, c'est-à-dire couvrant le plus grand nombre de salariés de l'établissement doit être renseigné.

**Si l'établissement n'est pas couvert par une convention collective, inscrivez le code 9999**

- 4** S'il y a eu carence de syndicats candidats au 1<sup>er</sup> tour de votre élection, cochez « OUI » dans le cadre **(III)** à la question « Y a-t-il eu carence de candidatures ? »

Attention : en cas de carence de candidatures au 1<sup>er</sup> tour et de tenue d'un 2<sup>ème</sup> tour de scrutin, reportez les résultats de ce 2<sup>ème</sup> tour de scrutin sur la 2<sup>ème</sup> page du formulaire.

S'il y a eu carence totale de candidatures constatée à la fois au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> tour des élections professionnelles et que l'institution n'a pas pu être mise en place ou renouvelée, un procès-verbal de carence, disponible sur le site, doit être établi et adressé au CTEP ainsi qu'à votre inspection du travail (la transmission à l'inspection du travail n'est désormais uniquement attendue que dans ce cas de carence totale).

- 5** Dans les résultats du 1<sup>er</sup> tour, à la suite du nom d'un syndicat en colonne 2a, précisez le cas échéant son organisation syndicale d'affiliation en colonne 2b du tableau, telle qu'indiquée dans la liste de candidatures déposée par le syndicat. Cette information est essentielle pour la prise en compte des suffrages dans les branches professionnelles et au niveau national interprofessionnel.

- 6** Dans les résultats du 1<sup>er</sup> tour, vérifiez que la somme des bulletins recueillis par les listes syndicales en colonne 3 du tableau est bien égale au total des suffrages valablement exprimés de la ligne « D ».

*Exemple : Liste « A » recueille 10 suffrages, liste « B » recueille 20 suffrages, liste « C » recueille 15 suffrages, alors le nombre de suffrages valablement exprimés « D » doit être égal à 45.*

Ne pas confondre la colonne 3 qui présente les résultats obtenus par les listes syndicales avec la colonne 4 où sont renseignées les voix obtenues par chaque candidat, susceptibles d'être inférieures à celles de la liste en raison des possibilités de raturage.

- 7** Si le procès-verbal est établi par le bureau de vote dans le cadre d'un système de vote électronique, toutes les informations demandées dans le Cerfa doivent y figurer, et notamment :

- Le code IDCC de convention collective en cadre **(I)**
- Les informations sur les collèges électoraux que comporte votre élection et leur composition (ouvriers, employés, techniciens...) en cadre **(II)**
- L'emplacement réservé aux signatures des membres du bureau de vote, cadres **(IV)** et **(VII)**
- L'emplacement du cachet de votre entreprise, cadre **(X)**

Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur :

<http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr>

Une notice complète et un PV modèle peuvent également y être téléchargés.